

LES PRÉSIDENTS

M. Sébastien LECORNU
Premier ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS SP 07

Paris, le 16 février 2026

Monsieur le Premier ministre,

Par courrier en date du 15 juillet 2025, France urbaine, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et Agores ont souhaité attirer l'attention du Gouvernement sur la nécessité de faire évoluer le cadre de la commande publique afin de permettre aux collectivités territoriales de mobiliser pleinement l'achat public alimentaire au service de la relocalisation, de la durabilité et de la juste rémunération des producteurs.

Parallèlement à l'engagement du bloc local, l'enquête sur les coûts de la commande publique, présidée par le Sénateur Simon Uzenat, invitait dans sa recommandation 18 à permettre l'achat direct de denrées locales dans les marchés publics.

Aussi, au regard des travaux engagés par la Commission Européenne pour la refonte des directives relatives aux marchés, il nous semble crucial d'insister dès à présent sur la nécessité d'un cadre rénové de la commande publique pour l'alimentation. À cette fin, diverses contributions de nos réseaux respectifs ont été élaborées et transmises aux institutions européennes depuis les dernières élections européennes, la dernière en janvier 2026, dont nous vous transmettons les références en annexe.

Cette approche vise à mieux reconnaître l'achat public alimentaire comme un levier stratégique de résilience économique et agricole et de sécurité alimentaire, objectifs rappelés lors de la dernière réunion de la Commission économique au Comité des régions le 27 janvier dernier.

Nous proposons notamment :

- De reconnaître l'alimentation comme un bien stratégique, permettant une meilleure prise en compte des enjeux de santé globale, de résilience territoriale et de sécurité alimentaire à l'échelle de l'Union européenne ;

- D'ouvrir un libre choix de la procédure pour 50% du volume d'achat annuel de denrées, cette stratégie d'approvisionnement étant adossée à des stratégies alimentaires territoriales transparentes et publiques telles les projets alimentaires territoriaux ;
- De sécuriser juridiquement l'introduction de critères liés à l'ancrage territorial, lorsqu'ils présentent un lien direct avec l'objet du marché et contribuent aux objectifs européens de durabilité et de résilience.

Ces propositions s'inscrivent pleinement dans les conclusions du *Dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture* de l'Union européenne.

Aussi, nous souhaitons, par la présente, solliciter le soutien du Gouvernement français à ces propositions dans le cadre des discussions européennes en cours sur la révision des directives « marchés publics ».

Un tel appui constituerait un signal fort en faveur des collectivités et de leurs groupements, des agriculteurs et des filières alimentaires engagées dans la transition, et contribuerait à renforcer la cohérence entre les objectifs européens et les politiques publiques territoriales.

Nos associations se tiennent naturellement à votre entière disposition pour approfondir ces propositions et contribuer, aux côtés de vos services, à la construction d'un cadre européen rénové, à la fois protecteur des principes de la commande publique et réellement opérant au service des transitions agricoles et alimentaires des territoires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

David LISNARD

Maire de Cannes
Président de l'Association des maires de
France et des présidents
d'intercommunalités
Président de la communauté
d'agglomération Cannes-Pays de Lérins



Johanna ROLLAND

Présidente de France urbaine
Maire de Nantes
Présidente de Nantes Métropole



Maxime CORDIER

Président d'AGORES



Maxime CORDIER
Président d'AGORES

Annexe :

- Courrier du 15 juillet 2025 adressé à la Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire
- Contribution de France urbaine à la consultation de la Commission européenne, janvier 2026
- Contribution libérer la commande publique signée par une centaine de collectivités et organisations, février 2024
- Contribution de l'AMF pour les eurodéputés, octobre 2024

Copie à

- Mme Monique BARBUT, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature
- Mme Françoise GATEL, Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
- Mme Annie GENEVARD, Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire
- M. Roland LESCURE, Ministre de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et énergétique